

CIRCULAIRE

DE

Monseigneur l'Évêque de Montréal, accompagnant
le Mandement du 25 Décembre 1863.

MONTRÉAL, 6 JANVIER 1864.

MONSIEUR,

Sur le point de livrer cette circulaire à l'impression, j'ai reçu de Son Eminence le Cardinal Barnabo une lettre, dans laquelle se trouve le paragraphe suivant que je m'empresse de vous communiquer. La Bénédiction Apostolique que nous envoie à tous N. S. P. le Pape vient bien à propos pour nous donner le courage de combattre les ennemis de l'Église, ainsi qu'il nous y exhorte fortement par les paroles que vous lirez dans le Mandement ci-joint.

“ Præterire nolo significaciones illas quas Clerus Diœcesis Tibi ex Urbe redeunti exhibuit de sua observantia erga Te, et de sincera animi sui adhæsione EEporum. declarationibus pro Ap. Sedis juribus tuendis, relatas fuisse, uti optabas, SSm. D. N. Qui in audi^{ti} diei 13 hujus (Decembris) rem benigne excepit, atque ut omnes Tecum conjuncti in eodem spiritu permancant Ap. Benedictionem univervo Clero Tibique Ipsi peramanter imperititur ”

Vous recevrez, avec la présente, le Mandement qui établit l'*Apostolat de la Prière*, contre les erreurs qui nous débordent de toutes parts ; et vous trouverez sous peu chez les libraires le Manuel contenant les Règles de cette pieuse Association.

En voyant se dérouler, sous nos yeux, tant d'évènements qui navrent de douleur et font sécher de frayeur, on est nécessairement porté à la tristesse et à la crainte. On a donc besoin que Notre Seigneur nous dise comme aux Apôtres, allayés de voir leur barque si agitée au milieu des flots courroucés de la mer de Galilée : *Ego sum, nolite timere.*

Pour affermir de plus en plus les fidèles dans la foi, j'ai cru qu'il était nécessaire de bien faire connaître les ennemis qui l'attaquent si impudemment de nos jours. Notre Seigneur nous en a donné l'exemple, en démasquant, aux yeux du peuple Juif, les Scribes et les Pharisiens, qui combattaient ses divins enseignements. Ce fut à l'école de cet